CORRESPONDANCES ENTRE CERTIFICATIONS*

Les allègements seront fixés par la commission pédagogique à hauteur des compétences avérées acquises dans le cadre de la formation ou/et de l'expérience professionnelle du candidat.

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social										
	Diplômes d'Etat du travail social gradés licence				Autres diplômes d'Etat du travail social						
	Educateur spécialisé	Educateur technique spécialisé	Educateur de jeunes enfants	Conseiller en économie sociale familiale	Educateur spécialisé	Educateur technique spécialisé	Educateur de jeunes enfants	Conseiller en économie sociale familiale	Moniteur éducateur	Technicien de l'intervention sociale et familiale	Assistant familial
BC1 DEASS	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEASS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC3 DEASS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	/
BC4 DEASS	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences professionnelles									
	BUT carrières sociales			Intervention sociale						
	Education spécialisée	Assistance sociale	Animation sociale et socioculturelle	Développe-ment social et médiation par le sport	Insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Accompagne-ment de publics spécifiques	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Accompagne-ment social	Services à la personne	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
BC1 DEASS	/	allègement	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEASS	allègement	allègement	allègement	/	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	/
BC3 DEASS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEASS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences				Brevets de technicien supérieur			Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
	Sciences sanitaires et sociales	Sociologie	Sciences de l'éducation	Psychologie	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale Arrêté du 31 juillet 2009	Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle
BC1 DEASS	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEASS	/	/	allègement	allègement	/	/	/	allègement
BC3 DEASS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEASS	dispense	dispense	dispense	dispense	/	dispense	allègement	allègement

(*) Les allègements de formation précisés dans les tableaux ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat

ANNEXE IV

CORRESPONDANCES ENTRE CERTIFICATIONS*

Les allègements seront fixés par la commission pédagogique à hauteur des compétences avérées acquises dans le cadre de la formation ou/et de l'expérience professionnelle du candidat.

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social										
	Diplômes d'Etat du travail social gradés licence				Autres diplômes d'Etat du travail social						
	Assistant de service social	Educateur technique spécialisé	Educateur de jeunes enfants	Conseiller en économie sociale familiale	Assistant de service social	Educateur technique spécialisé	Educateur de jeunes enfants	Conseiller en économie sociale familiale	Moniteur éducateur	Technicien de l'intervention sociale et familiale	Assistant familial
BC1 DEES	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEES	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC3 DEES	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	/
BC4 DEES	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences professionnelles									
	BUT carrières sociales			Intervention sociale						
	Education spécialisée	Assistance sociale	Animation sociale et socioculturelle	Développement social et médiation par le sport	Insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Accompagnement de publics spécifiques	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Accompagnement social	Services à la personne	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
BC1 DEES	allègement	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEES	allègement	allègement	allègement	/	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	/
BC3 DEES	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEES	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences				Brevets de technicien supérieur			Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
	Sciences sanitaires et sociales	Sociologie	Sciences de l'éducation	Psychologie	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale Arrêté du 31 juillet 2009	Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle
BC1 DEES	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEES	/	/	allègement	allègement	/	/	/	allègement
BC3 DEES	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEES	dispense	dispense	dispense	dispense	/	dispense	allègement	allègement

(*) Les allègements de formation précisés dans les tableaux ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat

ANNEXE V

CORRESPONDANCES ENTRE CERTIFICATIONS*

Les allègements seront fixés par la commission pédagogique à hauteur des compétences avérées acquises dans le cadre de la formation ou/et de l'expérience professionnelle du candidat.

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social										
	Diplômes d'Etat du travail social gradés licence				Autres diplômes d'Etat du travail social						
	Assistant de service social	Educateur technique spécialisé	Educateur de spécialisé	Conseiller en économie sociale familiale	Assistant de service social	Educateur technique spécialisé	Educateur spécialisé	Conseiller en économie sociale familiale	Moniteur éducateur	Technicien de l'intervention sociale et familiale	Assistant familial
BC1 DEEJE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEEJE	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC3 DEEJE	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	/
BC4 DEEJE	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences professionnelles									
	BUT carrières sociales			Intervention sociale						
	Education spécialisée	Assistance sociale	Animation sociale et socioculturelle	Développe-ment social et médiation par le sport	Insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Accompagne-ment de publics spécifiques	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Accompagne-ment social	Services à la personne	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
BC1 DEEJE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEEJE	allègement	allègement	allègement	/	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	/
BC3 DEEJE	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEEJE	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences				Brevets de technicien supérieur			Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
	Sciences sanitaires et sociales	Sociologie	Sciences de l'éducation	Psychologie	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale Arrêté du 31 juillet 2009	Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle
BC1 DEEJE	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEEJE	/	/	allègement	allègement	/	/	/	/
BC3 DEEJE	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEEJE	dispense	dispense	dispense	dispense	/	dispense	allègement	allègement

(*) Les allègements de formation précisés dans les tableaux ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat

ANNEXE VI

CORRESPONDANCES ENTRE CERTIFICATIONS*

Les allègements seront fixés par la commission pédagogique à hauteur des compétences avérées acquises dans le cadre de la formation ou/et de l'expérience professionnelle du candidat.

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social										
	Diplômes d'Etat du travail social gradés licence				Autres diplômes d'Etat du travail social						
	Assistant de service social	Educateur de jeunes enfants	Educateur de spécialisé	Conseiller en économie sociale familiale	Assistant de service social	Educateur de jeunes enfants	Educateur spécialisé	Conseiller en économie sociale familiale	Moniteur éducateur	Technicien de l'intervention sociale et familiale	Assistant familial
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC3 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	/
BC4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences professionnelles									
	BUT carrières sociales			Intervention sociale						
	Education spécialisée	Assistance sociale	Animation sociale et socioculturelle	Développement social et médiation par le sport	Insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Accompagnement de publics spécifiques	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Accompagnement social	Services à la personne	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
BC1 DEETS	allègement	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEETS	allègement	allègement	allègement	/	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	/
BC3 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense

Diplôme détenu par le candidat / Bloc visé par le candidat	Licences				Brevets de technicien supérieur			Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
	Sciences sanitaires et sociales	Sociologie	Sciences de l'éducation	Psychologie	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	Economie sociale familiale	Economie sociale familiale Arrêté du 31 juillet 2009	Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/	/
BC2 DEETS	/	/	allègement	allègement	/	/	/	allègement
BC3 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	/	dispense	allègement	allègement

(*) Les allègements de formation précisés dans les tableaux ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat